

## Il y aura une vente-débarras du 23 au 26 juillet

**Magog, le 6 juillet 2021** – La Ville de Magog est heureuse d’annoncer un week-end de vente-débarras additionnel pour l’année 2021. Du vendredi 23 au lundi 26 juillet, il sera possible pour les citoyens d’organiser un bazar. Aucun permis ne sera nécessaire.

Cette décision a été prise pour répondre à une demande exprimée par les citoyens. Ce week-end de juillet a été ajouté pour remplacer la vente-débarras du 21 au 24 mai qui a dû être annulée en raison des mesures sanitaires qui étaient en vigueur.

La tenue des autres ventes-débarras, soit celles du 3 au 6 septembre et du 8 au 11 octobre, sera évaluée au fur et à mesure afin de respecter les consignes de la santé publique qui évoluent selon l’état de la situation liée à la pandémie.

La Ville de Magog demande aux organisateurs de mettre à la disposition des gens une solution hydroalcoolique (gel antiseptique) pour le lavage des mains et de respecter la distanciation physique en tout temps. Pour s’assurer de respecter la notion de rassemblement de vingt personnes, il est important de considérer tous les résidents dans le calcul.

Les citoyens qui ont des articles à vendre ou à donner peuvent aussi le faire en les affichant sur des plateformes Web spécialisées ou les donner à des organismes communautaires qui acceptent les objets et meubles usagés.

Rappelons que la tenue de vente-débarras est normalement autorisée sur l’ensemble du territoire de la ville, du vendredi au lundi inclusivement lors des quatre fins de semaine prévues dans l’année. Aucun permis n’est nécessaire. Plus de détails sont disponibles sur le [site Internet](#) de la Ville de Magog.

- 30 -

**Source et information :**

Direction communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

